

GRÂCE À VOUS, NOUS CONNAISSONS MIEUX LA DIVERSITÉ DES EXPÉRIENCES AUTOUR DE LA SÉPARATION DES PARENTS

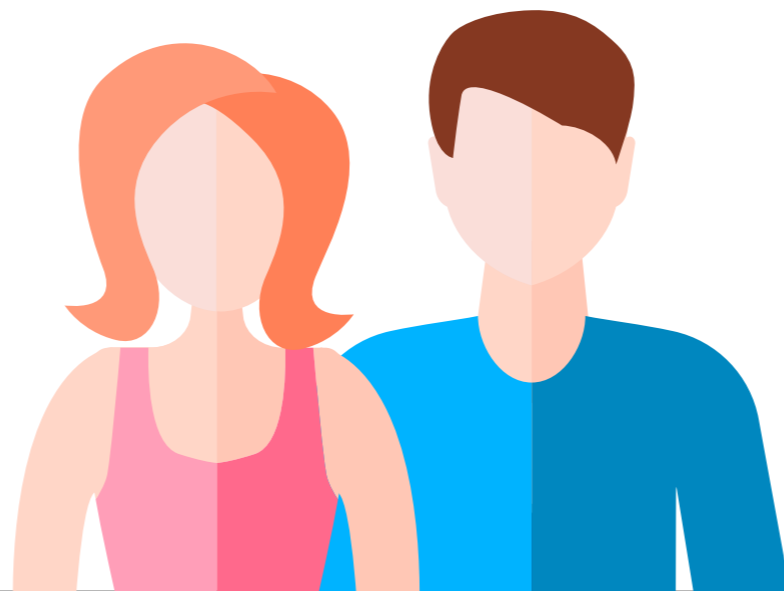
La consultation est maintenant terminée... Merci à tous pour votre participation !
Vous trouverez ci-dessous les principaux enseignements de cette consultation.

LES PARTICIPANTS, C'EST VOUS !

Campagne du 19 février au 20 mars 2020

2257

personnes inscrites



SYNTHÈSE DU SONDAGE

63%

d'entre vous déclarent avoir obtenu la garde de leur(s) enfant(s) à leur domicile.



La garde alternée ne représente que

29%

des situations de ce sondage.



Vos enfants ont majoritairement **entre 3 et 17 ans.**



33%

d'entre vous perçoivent une pension alimentaire de leur ex-conjoint-e.



20%

d'entre vous n'ont pas encore fixé ou prévu de pension. D'autres solutions de contribution à l'éducation des enfants ont parfois été trouvées.



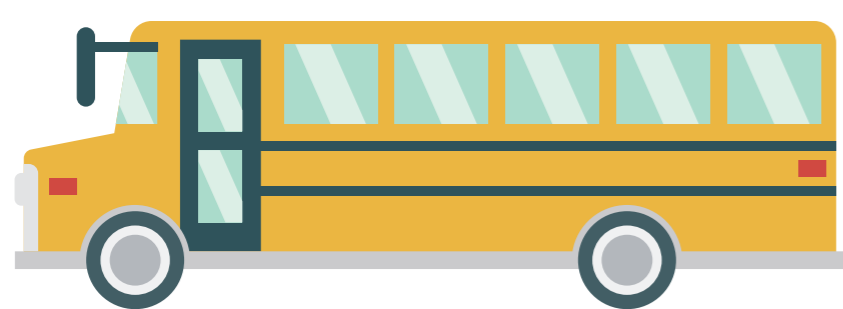
71%

d'entre vous témoignent que la séparation a eu un impact sur votre équilibre familial et notamment sur la gestion des émotions du foyer.



58%

d'entre vous déclarent également que cette séparation est venue perturber la vie scolaire de vos enfants (transport, cantine, apprentissages...).



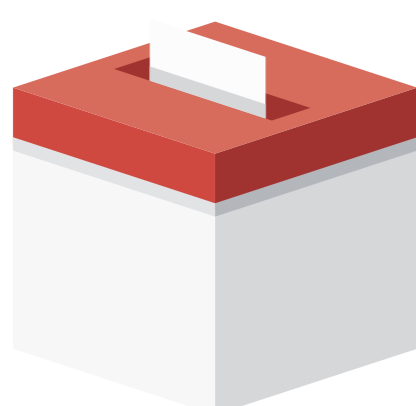
69%

d'entre vous plébiscitent un accompagnement personnalisé avec un professionnel neutre et qualifié pour mieux connaître vos droits et obligations et vous aider à exercer le plus sereinement possible votre rôle de parent.



SYNTHÈSE DE VOS CONTRIBUTIONS À LA BOÎTE À IDÉES

Afin de mieux vous accompagner, vous nous avez également fait part de vos idées !



Voici quelques-unes de vos propositions ...

- > Vos témoignages portent sur des besoins et attentes à la fois ressemblantes et singulières. Vous attendez un accompagnement individualisé en complément des offres généralistes qui sont actuellement proposées. Les droits et services auxquels vous pouvez prétendre semblent encore méconnus d'une grande partie d'entre vous. Vous utilisez beaucoup internet et les réseaux sociaux pour trouver des réponses à vos questions mais n'avez pas encore le réflexe de solliciter l'ARIPA (Agence de Recouvrement des Impayés de Pensions Alimentaires) ou les travailleurs sociaux des Caf.
- > Vous avez également souligné les situations de violence, physique et/ou psychologique, qui peuvent intervenir avant ou après la séparation. Elles compliquent la réorganisation de la vie de famille et appellent souvent une urgence dans le traitement des dossiers administratifs pour le déblocage d'aides éventuelles.



- > Enfin, vous êtes nombreux à vouloir que toutes les aides soient partagées dès lors que la garde des enfants est également partagée entre les deux parents. Vous nous dites aussi que les coûts éducatifs et la « charge mentale » pour les parents solos restent élevés surtout en l'absence d'attache familiale ou amicale à proximité.

Sur la base de vos témoignages et des besoins exprimés, nous avons mis en place un nouveau « parcours séparation » pour mieux vous accompagner. N'hésitez pas à prendre un rendez-vous après de votre Caf.